

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2016**

Le Conseil Municipal a procédé aux délibérations suivantes :

- SALLE POLYVALENTE : acceptation des plus-values :
  - Devis PIGEON TP pour comblement accès rampe : 2 269.31 € H.T.,
  - Devis MONDOUBLEAU MENUISERIE pour clé unique sur portes intérieures : 389.00 € H.T.
  
- SUBVENTIONS COMMUNALES 2016 – COMPLEMENT : la subvention communale annuelle a été versée aux associations locales ayant réalisé leurs assemblées générales après l'été.
  
- FUSION DES SYNDICATS DU COLLEGE ET DE LA HALLE DES SPORTS : les statuts du nouveau syndicat mixte à vocation sportive du Perche de Mondoubleau ont été approuvés.
  
- COMMUNAUTE DES COLLINES DU PERCHE : la modification des statuts de la communauté ayant évolué en fonction de la loi NOTRE, ces derniers ont été approuvés par l'assemblée.
  
- CIMETIERE COMMUNAL : le conseil a accepté la rétrocession d'une case de columbarium.
  
- PERSONNEL COMMUNAL : il a été accepté le remboursement de frais de route en faveur du personnel communal.
  
- BUDGET PRINCIPAL 2016 : une décision modificative a été approuvée afin de pouvoir enregistrer comptablement le diagnostic éclairage public réalisé.
  
- QUESTIONS DIVERSES.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Jean LÉGER